



**La Ville de Riom, 19604 Habitants,
Ville centre de Riom Limagne et Volcans, Pays, d'Art et d'Histoire
Située à 10 minutes de la métropole régionale Clermont-Ferrand, Riom, troisième ville du
département du Puy-de-Dôme, bénéficie d'une situation privilégiée, entre la Chaîne des
Volcans d'Auvergne (Vulcania) et la Plaine de la Limagne.**

**Ville au dynamisme économique et au tissu associatif reconnu et apprécié, Riom a su
conserver un environnement alliant proximité et qualité.**

Recrute

**Un (e) Référent(e) Formation Mobilité
Pour les collectivités gérées par la Direction des ressources humaines
mutualisée (Ville de RIOM, Agglomération de Riom Limagne et Volcans et
CIAS d'RLV)**

Catégorie B - Cadre d'emplois des rédacteurs

LES MISSIONS :

L'agent se chargera en lien avec son responsable d'accompagner la stratégie RH des collectivités de la DRH mutualisée en matière de formation (environ 900 agents) :

-Accompagnement de la stratégie RH de la collectivité en matière de formation

- Définir des orientations stratégiques de formation en lien avec les orientations politiques de la collectivité et ses besoins en compétences

- Définir les règles d'accès et les obligations en matière de formation (règlement, charte de formation)

- Accompagner les projets des services

- Élaborer des outils d'identification des besoins collectifs et individuels

- Prendre en compte l'évolution des métiers de la collectivité et leur incidence sur les besoins en développement de compétences

- Analyse des besoins de développement de compétences des services et des agents

- Concevoir une démarche et organiser un dispositif de recueil des besoins

- Analyser la demande et la traduire en besoin de développement de compétences

- Apporter un conseil aux agents et aux encadrants et évaluer la pertinence d'une réponse-formation au besoin exprimé

- Traduire un référentiel de compétences en référentiel de formation

- Conception du plan de formation

Structurer une offre de formation et l'actualiser dans le cadre d'une programmation annuelle ou pluriannuelle

Traduire les besoins de formation en objectifs de formation et objectifs pédagogiques

Hierarchiser les besoins recensés en appréciant leur conformité avec la stratégie globale de formation de la collectivité à court, moyen ou long terme

Négocier les arbitrages et argumenter sur les choix de formation

Mise en œuvre et pilotage du plan de formation

- Evaluation du plan de formation

Analyser l'impact de la formation sur les services et les situations de travail

Définir des modalités et indicateurs et construire des outils d'évaluation

Apprécier les transferts des compétences acquises dans l'activité en lien avec les responsables opérationnels

Mesurer les acquis de la formation, au regard des objectifs définis en amont, et vérifier les transferts dans l'activité

Alerter la hiérarchie et ajuster l'action de formation en fonction des résultats d'évaluation

- VEILLE REGLEMENTAIRE :
- Suivre et mettre en œuvre la législation sociale applicable (droit social, statutaire et droit du travail) ;
- Information et conseil ;
- Veille réglementaire ;

Accompagnement des agents

-L'agent sera en charge de l'accompagnement individualisé des agents sur les 3 collectivités et plus particulièrement sur le CIAS :

-parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants

-parcours individuel spécifiques (demande encadrement, reconversion, mobilité, évolution...)

En lien avec le service prévention, il conviendra de suivre les agents en cours de reclassement et ceux en demande de mobilité choisie ou subie : élaboration de plan de formation personnalisé, mise en place période d'immersion, de stage...

LE PROFIL :

- Connaître le statut de la fonction publique territoriale et du cadre réglementaire de la formation
- Techniques d'accompagnement des agents
- Méthodes d'élaboration et étapes d'un plan de formation et divers outils de la formation
- Qualités rédactionnelles
- Discrétion
- Rigueur

Rémunération statutaire, Régime indemnitaire, Prime annuelle, Chèques-déjeuner. Collectivité adhérente au CNAS et participation à la protection sociale santé

Collectivité engagée dans une démarche éco responsable proposant un Plan de déplacement administration (prise en charge du titre de transport collectif, plateforme de covoiturage, vélo à disposition des agents).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Monsieur Eric ALDIGIER, Responsable Recrutement Formation GPEC au 04 73 33 42 37.

Les candidatures (lettre de motivation, C.V. détaillé, pièces d'identité) sont à adresser à :

**Monsieur le Maire de RIOM,
Direction des Ressources Humaines
23, Rue de l'Hôtel-de-Ville
BP 50020
63201 RIOM Cedex
ou par mail drh@ville-riom.fr**

avant le 30 avril 2022
Poste à pouvoir au 1^{er} juillet 2022